



SERVICE DES LOISIRS

du 16 au 18 novembre 2018

ROYAL PALACE A KIRRWILLER

*Implanté en pleine campagne alsacienne, le Royal Palace est reconnu aujourd'hui
comme l'un des plus grands music-halls de France.*

*Venez y admirer un spectacle digne des plus grandes revues parisiennes
et vivre un véritable moment magique ...*

POUR VOTRE CONFORT, SPECTACLE LE SAMEDI APRES-MIDI



25, rue du Vieux-Billard, case postale 155, 1211 Genève 8
Tél. + 41(0) 22 329 14 28, en cas d'urgence + 41(0) 79 471 76 30

Programme

Vendredi 16 novembre Genève - Niederbronn-les-Bains

Départ de Genève via Bâle et **Riquewihr** où nous ferons une halte pour prendre le **repas de midi (libre)**. Après le repas, **temps libre pour une visite** à votre rythme.

Le village comporte bien évidemment de très nombreuses maisons à colombages, superbement mises en valeur et fleuries, et les remparts, très bien conservés, entourent cette perle du vignoble.

Puis nous reprendrons la route vers **Niederbronn-les-Bains** / installation à l'hôtel l'hôtel. **Souper à l'hôtel** et soirée libre.

Samedi 17 novembre Niederbronn-les-Bains - Kirrwiller



Petit-déjeuner à l'hôtel.

Le matin **visite guidée** de la ville de Niederbronn-les-Bains.

En fin de matinée, départ pour

Kirrwiller au Royal Palace :

Repas au restaurant Le Versailles

Spectacle Mystéria

suivi des **animations dansantes** au Lounge Club jusqu'à 18h00

En fin d'après-midi, retour à l'hôtel pour le **souper**. Soirée libre.

Dimanche 18 novembre Strasbourg - Genève

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **STRASBOURG** / **repas de midi libre** puis **temps libre** pour découvrir la capitale de l'Alsace.

Retour à Genève / gare Cornavin en début de soirée.

VOTRE MENU AVEC FORFAIT BOISSONS

Mise en bouche

*Dos de maigre, compotée d'artichaut,
Perle de safran*

*Découpe de homard
Blanc-manger de chou-fleur*

*Ballotine de volaille et son jus monté au foie gras
Panaché de légumes*

*La pomme granny Smith
Dacquoise,
Glace confiture de lait à la fleur de sel*

Forfait boissons inclus :

**1 Coupe de Crémant Alsace
Auxerrois Arthur Metz (1 Bouteille pour 4)
Bordeaux Château (1 Bouteille pour 4)
Eau minérale en Litre (1 Bouteille pour 2)
1 café**



Restaurant Le Versailles

Prix AVIVO comprenant

- le transport en autocar tout confort
- le logement en hôtel 4* en demi-pension avec boissons au Grand Hôtel Filippo à Niederbronn
- le tour de ville guidé de Niederbronn
- le spectacle en matinée au Royal Palace avec le repas de midi et le forfait boissons
- un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	580.-
Non membre	680.-
Supplément single	75.-

Non compris :

- l'assurance annulation et assistance obligatoire
- les repas de midi à l'aller et au retour
- les boissons au Lounge Club



CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veillez vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.
Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

Les frais du voyage pourront être remboursés si:

- 1) Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) Vous avez souscrit une assurance similaire.**

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30^{ème} jour	avant le départ	50 % du prix du voyage
dès le 20^{ème} jour	avant le départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		100 % du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.